

1/3	Forêts galeries de Saules blancs	44.13
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> Sous-type « Saulaies arborescentes à Saule blanc »	91E0-1

Directive habitat : Oui

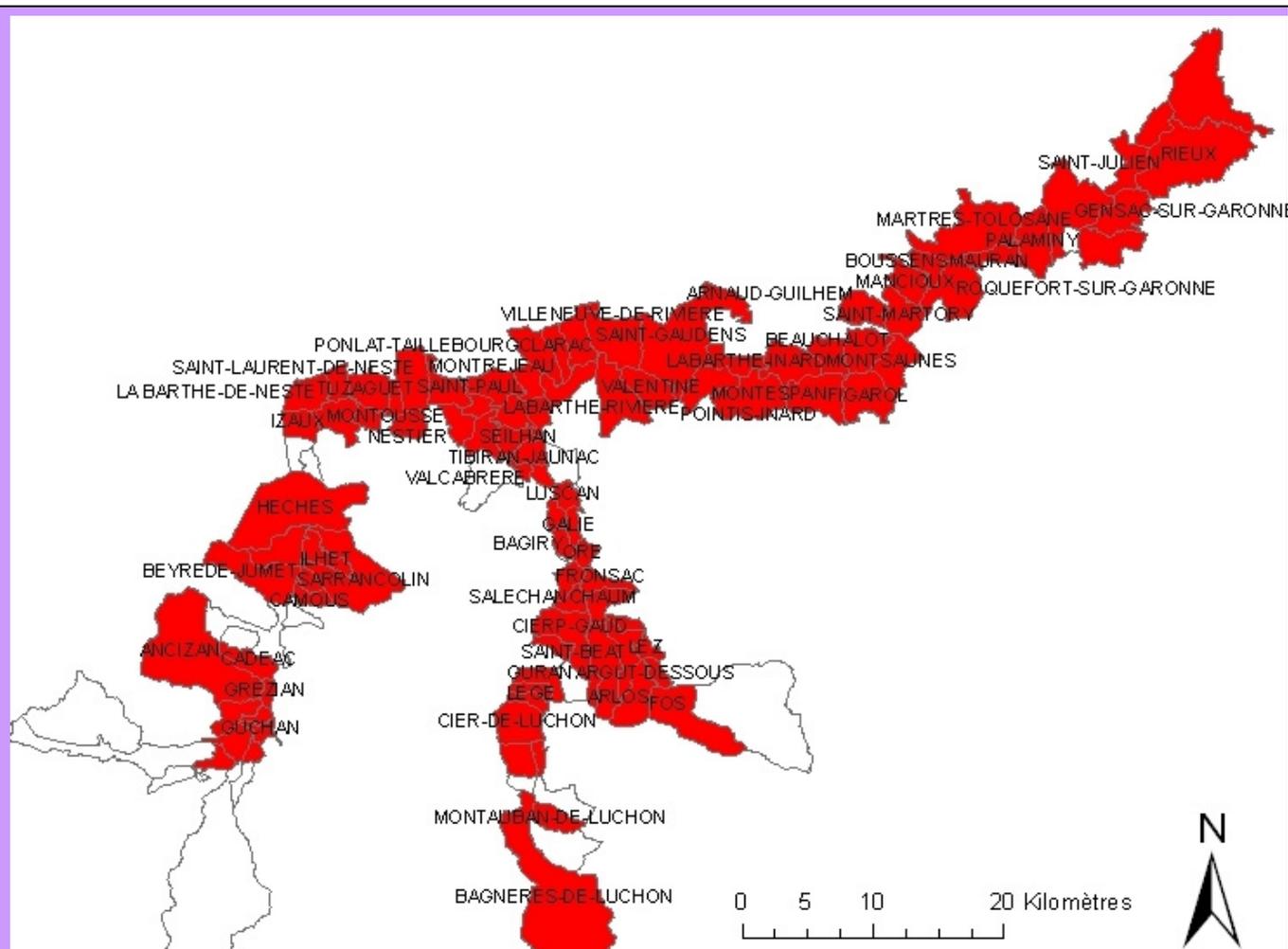
Habitat prioritaire : Oui

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

Cet habitat est présent en France et en Europe le long des fleuves et rivières de moyenne importance depuis l'étage collinéen jusqu'à la base du montagnard. On le trouve à l'état souvent résiduel en raison de l'expansion humaine jusqu'aux berges des cours d'eau (agriculture, constructions) et en raison des modifications des régimes hydrauliques (endiguement, barrages hydrauliques, gravières...).

En Midi-Pyrénées, il est bien représenté surtout dans les parties amont ou moyennes des cours d'eau du bassin de la Garonne et sur le cours de l'Adour.

Photo : JM Parde (AREMIP) saulaie blanche inondée au Plan d'Arem



2/3	Forêts galeries de Saules blancs	44.13
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> Sous-type « Saulaies arborescentes à Saule blanc »	91E0-1

Autres intitulés

Code cahier d'habitat et intitulé : **91E0-1 « Saulaies arborescentes à Saule blanc »**

Correspondances phytosociologiques :

Forêts riveraines de bois tendre, classe : *Salicetea purpureae*

Saulaies et peupleraies arborescentes, ordre : *Salicetalia albae*

Saulaies arborescentes, alliance : *Salicion albae*

Saulaies blanches et saulaies-peupleraies noires, association : *Salicetum albae*

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : Observé sur le site entre 210 et 775 m d'altitude, sur les îles et berges de la Garonne, de la Neste et de la Pique, en règle générale dans les zones de faibles pentes, sans exposition marquée. L'habitat n'a pas été observé dans les gorges et les zones de forte pente. Il est cependant présent dans les parties amont du site formant des bassins, sur la Neste amont et aval (secteur d'Agos à Vielle-Aure, Guchan et Aventignan), sur la Pique (Badech à Bagnères de Luchon) et sur la Garonne (secteur du Plan d'Arem à Fos)

La saulaie blanche se développe sur les terrains les moins élevés par rapport au niveau moyen du cours d'eau (dénivelé < 1 à 2 m). Le substrat est constitué des éléments de la terrasse alluviale (galets) plus ou moins enrichi en sables et limons, recouverts d'un humus riche en matière organique se décomposant bien (bonne activité micro-organique). Ceci forme un sol riche en éléments minéraux tendant à favoriser le développement d'espèces nitrophiles. L'habitat a été trouvé au niveau des bassins, des îles et des confluences (Ger/Garonne à Pointis et Labarthe-Inard) où **il forme des nappes** plus ou moins larges. Là où la rive est un peu plus encaissée il constitue **un cordon linéaire** ou **liseré** parfois continu.

Il apprécie les zones de débordements réguliers des rivières, annuels ou assez fréquents. La nappe alluviale reste proche de la surface. Le cycle comprend une décomposition des litières qui se limite généralement aux périodes estivales de basses eaux. Litières qui sont ensuite enlevées lors des crues suivantes. Une évolution vers une flore dominée par les espèces nitrophiles traduit donc un déficit de crues. L'humidité du sol varie mais reste suffisamment marquée pour permettre le développement d'une **flore méso-hygrophile**.

Physionomie et structure : La variante « basse » est plus proche de la nappe alluviale. Elle est d'avantage soumise aux crues. C'est une formation arborée dominée par le **saule blanc**, accompagnée à proximité du cours d'eau dans ses stades les plus jeunes, par des saules arbustifs (saule pourpre, saule drapé, voire saule à trois étamines – Antignac, Clarac).

Une variante « haute » plus sèche est marquée par l'abondance du **peuplier noir**. La fréquente domination par des individus au tronc rectiligne ou au port fastigié est typique des clones cultivés et traduit une formation dégradée.

L'augmentation de l'assèchement, outre la modification de la strate herbacée, se traduit par l'apparition d'arbustes (aubépine, viorne lantane, ...) et d'essences arborées pionnières (orme des montagnes, tilleuls, érables).

La strate herbacée est en général dense et haute (70 cm à 1 m), riche en espèces hygrophiles et/ou nitrophiles. Le milieu est souvent très colonisé par des espèces exotiques envahissantes : l'Impatiens de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) dominante dans certaines zones. L'arbre à papillons (*Buddleia davidii*) tend à s'imposer sur les franges au détriment des stades jeunes de la saulaie. Il persiste souvent de façon importante dans certains sous-bois. La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) forme des nappes épaisses excluant souvent les autres végétaux, notamment sur la Pique (Antignac, Cier de Luchon, Cazaux-Layrisse).

Une trop grande abondance d'espèces **nitrophiles** (Ortie, Saponaire officinale, Sureau noir ou Yèble, ...) ou de plantes de milieux **mésophile ou hygrocline**, orientent l'interprétation du milieu vers deux autres types d'habitats, **les formations rudérales** ou **les chênaies**.

Cortège floristique : *Salix alba*, *Populus nigra*, *Salix purpurea*, *Phalaris arundinacea*, *Angelica sylvestris*, *Deschampsia cespitosa*, *Galium aparine*, *Urtica dioica*, *Sambucus nigra*, *Glechoma hederacea*, *Rubus caesius*

auxquels s'associent parfois d'autres espèces de boisements humides : *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (minoritaires), *Stachys sylvatica*, *Equisetum thelmateia*, *Carex remota*, *C. pendula*

Observation sur le site

Observateur(s) : Parde Jean-Michel (AREMIP)

Date(s) d'observation : année 2007

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : Le classement des habitats en 91E0-1 sur le site est dans l'ensemble justifié par la dominance du saule blanc, essence arborée caractéristique souvent associée au peuplier noir, la végétation herbacée incluant quelques espèces typiquement hygrophiles. Les espèces « indicatrices » de l'habitat décrites dans les Cahiers d'Habitats ont été trouvées, plus ou moins nombreuses, sur l'ensemble des unités étudiées.

Les espèces herbacées typiquement hygrophiles cohabitent assez souvent avec des nitrophile (certaines caractéristiques de l'habitat comme l'Ortie dioïque) et des plantes invasives qui sont, par ordre d'importance dans les relevés, l'impatiense de l'Himalaya, la renouée du Japon et le raisin d'Amérique (*Pyrolacca americana*).

Les espèces seulement hygroclines ou mésophiles, ne sont jamais dominantes, mais le peuplier noir (apparemment hybride) tend à se développer au détriment du saule blanc sur beaucoup de sites.

Dans l'ensemble, cet habitat présente une **assez bonne typicité** sur le périmètre « Garonne amont » notamment par rapport à d'autres cours d'eau comme la Garonne en aval de Toulouse (NMP & CBP).

Recouvrement : les surfaces occupées sont 104.9 ha d'habitat pur, 113.36 ha en mélange, occupant respectivement 192 et 146 polygones et représentant 2.07 et 2.23% de tous les habitats présents

Représentativité : L'habitat est présent de façon minoritaire (1/3 par rapport aux aulnaies-frênaies) de façon échelonnée tout le long de la Garonne et de la Neste. Il semble plus localisé sur certaines parties de la Pique.

On note ici la présence d'unités bien fonctionnelles, avec une surface non négligeable constituée d'unités fragmentées, le plus souvent encore connectées aux rivières et dont la succession avec l'Aulnaie frênaie illustre une dynamique fonctionnelle assez bien conservée sur une bonne partie du site.

Intérêt patrimonial : Cet habitat présente une **valeur patrimoniale forte** : outre son importance paysagère, il joue un rôle de protection et de filtre pour le cours d'eau qu'il longe (épuration des eaux souterraines et de ruissellement) et comme toutes les « zones humides », il participe à la régulation de la dynamique hydraulique du cours d'eau, recevant les eaux de crues qu'il redistribue progressivement.

Il constitue en outre un habitat pour de nombreuses espèces de flore (descente à basse altitude d'espèces montagnardes comme la petite impatiense) et de faune, notamment les oiseaux (colonies de hérons, milans). C'est, en particulier, assez fréquemment un habitat utilisé par la **loutre** (espèce d'intérêt communautaire, annexes II et IV), favorable à son maintien ou développement grâce à la protection qu'il apporte vis-à-vis des activités humaines et aux possibilités de refuge qu'il offre.

Le bois des souches (Saules, frênes, peupliers) et racines de feuillus sénescents sont l'habitat où se développe de la larve du Lucane cerf-volant (espèce d'intérêt communautaire, annexes II).

Etant en général ici suffisamment continu, cet habitat participe, avec le complexe de zones humides associées au cours d'eau, à l'existence d'un **corridor biologique** intéressant pour le maintien de la biodiversité et le déplacement des espèces (chiroptères).

Dynamique de la végétation :

Lit du cours d'eau -> banc de gravier -> végétation ripicole herbacée -> saulaie arbustive -> Saulaie blanche -> Aulnaie frênaie -> chênaie ormaie -> crue dévastatrice

La dynamique régressive naturelle de cet habitat lors des fortes crues permet à d'autres espèces et habitats pionniers de s'installer temporairement : après un passage au stade galets nus (Cor. : 24.21), une végétation ripicole herbacée (**UE : 3220**), ou ligneuse à saules arbustifs (**UE : 3240**) ou encore à Myricaire présente sur le site (**UE : 3230**), peut se développer avant l'installation de la saulaie blanche.

Sur l'ensemble de ce vaste site tous les cas de figure cohabitent, notamment une dynamique évoluant progressivement vers des formations forestières à bois dur ou des phases dynamiques avec reconstitution de saulaies blanches jeunes dans les phases successives des atterrissements récents.

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon état de conservation dans l'ensemble

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La diminution de la divagation du cours (endiguement ou enrochement) est ancienne sur la Pique, plus récente sur la Neste ou elle concerne des milieux dynamiques à forts enjeux écologiques. La pratique encore limitée du traitement des atterrissements, concerne principalement la Neste et plus marginalement la Garonne. Elle concerne surtout des saulaies jeunes et bloque la dynamique écologique du lit mineur, sur les stades jeunes, graviers nus, végétation ripicole herbacée puis arbustive. Elle réduit la diversité des habitats et favorise la formation de taches homogènes du même âge au détriment de la mosaïque qui résulte habituellement des dynamiques fluviales naturelles. Des baisses de débits fortes à très fortes existent en aval des grandes prises d'eau, sur la Neste à Sarrancolin, sur la partie aval de la zone en aval de St-Martory. Les dérivations pour centrales hydroélectriques ont un effet assez limité si la restitution des eaux se fait à courte distance. D'importantes stations de pompage pour l'irrigation existent en aval de St-Gaudens et sur la basse Neste. L'impact sur la nappe n'a pas été à notre connaissance vérifié mais on peut supposer qu'ils entraînent un assèchement des milieux riverains et constituent là où ils existent une menace pour la saulaie blanche qui tend à évoluer vers de la forêt à bois dur.

La pratique du quad (Vielle-Aure), illégale en dehors des pistes ouvertes à la circulation, dégrade fortement le sol, l'habitat végétal herbacé et arbustif et déränge la faune susceptible d'être accueillie par cet habitat. Les milieux associés à cet habitat (bras actifs, bras morts) sont également particulièrement sensibles à la pratique de cette activité (ornières, destruction de frayères potentielles, perturbation de la faune). Ce phénomène lors de l'état des lieux se limitait à la Haute vallée de la Neste.

L'exploitation forestière de ce type de boisement semble peu fréquente et très limitée, mais elle donne lieu assez marginalement à des essais de substitution par la peupleraie.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités)
- Maintenir et restaurer la dynamique fluviale
- Maintenir et restaurer les connexions lit mineur / lit majeur (nappe phréatique, submersion par les crues)
- Limiter le développement des espèces invasives

Préconisations de gestion

Maintenir un **régime hydraulique** satisfaisant (limiter l'endiguement, ne pas sur-creuser ou favoriser l'approfondissement du lit mineur dans les bassins alluviaux, surveillance de la conformité des débits réservés, analyse des stratégies de lâchers d'eau conformes aux besoins de l'habitat).

Ne pas déconnecter Garonne, Neste et Pique de leurs **annexes** ; restaurer éventuellement l'ouverture de certains bras morts pour éviter l'assèchement de certaines unités de saulaies.

Surveiller ou interdire la pratique du **quad** et autres véhicules à moteur dans les ripisylves et annexes. Eviter la création de pistes ouvertes à la circulation et l'élargissement des sentiers de randonnée.

Subordonner le tracé des **sentiers** de randonnée à la prise en compte d'espaces de tranquillité pour la faune associée à cet habitat.

Etablir et mettre en œuvre une stratégie de contrôle des **espèces exotiques** (cahier des charges précis en fonction des espèces visées et des conditions naturelles de chaque unité concernée).

Mettre en place un suivi (surfaces, qualité, animation spécifique) des unités les plus représentatives.

Sources documentaires

MNHN, *Cahier d'Habitats Forestiers* (Tome 1)

Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne, EUR15-1999, 132 p.

Muller S. (2004) – *62 plantes invasives en France* – Publications scientifiques du Muséum, MNHN 168 p.